

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA
SAVOIE

Nombre de conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15
Pouvoirs : 02

Pour 15
Contre /
Abstention /

Date de convocation :
31/03/2026
Date d'affichage :
13/04/2026

MAIRIE DE PEISEY NANCROIX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-six,
Le sept avril,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M. Benoît RICHERMOZ, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne DEMOULINS, Maryse FAVRE, Stéphanie NOZ, Anaïs POCCARD-CHAPUIS, Dominique ROLLET

Messieurs Pierre ASTIER-PERRET, Marc COLLIN, Claude DEVILLE, Jean-Pierre GIACHINO, Matéo MOLLARET, Alix RICHERMOZ, Benoît RICHERMOZ et Laurent TRESALLET

Absents-Excusés :

Mesdames Céline CROSSMAN (pouvoir à Maryse FAVRE), Nathalie GARCIA (pouvoir à Laurent TRESALLET)

Madame Anaïs POCCARD-CHAPUIS a été élue secrétaire de séance.

Délibération N°2026/04/049 : Désignation d'un correspondant Défense

(Nom C.L. 5.3.5)

Vu l'instruction ministérielle n°282/DEF/SECARM du 08/01/2009,

Monsieur le Maire indique qu'il est fait obligation au conseil municipal de désigner parmi les conseillers municipaux élus, un correspondant défense.

Il expose que ce correspondant défense a vocation à devenir l'interlocuteur local sur les questions défenses et remplit en premier lieu une mission d'information et de sensibilisation des administrés de sa commune.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée qui se porte candidat,

Se porte candidat : - Monsieur Jean-Pierre GIACHINO

Monsieur le Maire indique que l'article L2121-21 du code général des collectivités territoriales stipule qu'il doit être procédé à une désignation par vote à bulletin secret.

Toutefois ce même article donne la possibilité au Conseil Municipal de procéder au vote à main levée.

Après exposé et en avoir délibéré,

le Conseil Municipal :

- **DECIDE** à l'unanimité de ne pas procéder au vote à scrutin secret
- **DESIGNE** en tant que correspondant Défense :
 - **Monsieur Jean-Pierre GIACHINO**

AINSI FAIT ET DELIBERE AUX JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

La Secrétaire de séance,
Anaïs POCCARD-CHAPUIS



Pour Copie Conforme :

Le Maire,
Benoît RICHERMOZ

